

Financement des programmes établis

problème à l'échelle nationale. Il faut: a) établir un programme préparatoire entièrement normalisé pour les étudiants sourds et malentendants, afin de combler le fossé entre le collège et l'université; b) améliorer les services de soutien dans tous les collèges et universités existants (prise de notes, service d'interprétation, etc.) qui sont disposés à offrir des programmes destinés aux sourds et aux malentendants. Il faut établir un institut d'enseignement technique national pour les sourds, afin qu'ils puissent tirer profit des progrès rapides qui sont accomplis en informatique et dans les autres techniques de pointe.

Je vous le dis, monsieur le Président, et je le dis aux ministériels et aux oppositionnels, les invalides ou les handicapés ont déjà suffisamment de difficultés au Canada. Ils n'ont vraiment pas besoin qu'on dresse devant eux un autre obstacle qui les empêche de vivre normalement. C'est pourtant les conséquences qu'aura la mesure gouvernementale à l'étude. Elle aura de graves répercussions sur les enfants robustes et elle a également de graves conséquences sur les universités, comme l'a si bien dit cet après-midi mon collègue le député de Spadina (M. Heap). Elle aura encore une incidence plus prononcée sur les personnes qui sont déjà démunies et désavantagées dans notre société.

J'exhorte le gouvernement à songer sérieusement à l'initiative qu'il prend dans ce cas-ci, et je demande aux ministériels qui, en toute conscience, ne peuvent pas donner leur appui à ce projet de loi, d'aider l'opposition à le rejeter.

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, je voudrais pendant quelques minutes poursuivre le débat que mon collègue le député de Beaches (M. Young) a entamé. Je suis le père d'un enfant malentendant, et il importe de souligner les énormes difficultés que ces enfants, et ma fille en particulier, doivent affronter dans les écoles à cause des obstacles considérables qu'on leur impose. Ma fille a rencontré des difficultés tous les ans dans le système scolaire. Elle a eu énormément de mal à s'intégrer dans ce système conçu seulement pour un certain genre de personnes. Elle est pourtant intelligente; c'est une enfant au-dessus de la moyenne, bien équilibrée et très décidée. Elle a rencontré un grand nombre d'obstacles, mais elle a réussi à les surmonter au fil des ans et à obtenir des résultats assez satisfaisants à l'école, au point où il est probable qu'elle pourra entrer à l'université. Elle a également commencé à s'intéresser au pilotage des avions, car je suis moi-même pilote et j'ai appris à piloter à un certain nombre de personnes. Elle a une très bonne coordination et plus de culot que Dick Tracy. En fait, elle serait un très bon pilote si elle avait le droit d'obtenir une licence. Malheureusement, elle a découvert à son grand regret qu'elle ne pouvait obtenir une licence à cause de ses problèmes d'ouïe.

Ma fille voulait devenir infirmière, suivant en cela la trace de certaines personnes qu'elle connaît bien et admire beaucoup. Elle s'intéresse énormément à cette profession, mais elle se rend compte maintenant qu'il est très improbable qu'elle puisse un jour devenir infirmière. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'elle a pratiquement atteint les sommets en natation. C'est une excellente nageuse qui a les qualités voulues pour devenir maître-nageur ou monitrice, mais elle vient de se rendre compte qu'elle ne peut pas envisager ce genre de profession à cause de ses problèmes d'ouïe.

Cet enfant aura de très gros problèmes à surmonter à l'université, mais elle a les qualités intellectuelles et la détermination voulues pour s'en tirer. Malheureusement, la mesure législative que nous étudions aujourd'hui risque d'empêcher ma fille d'obtenir un diplôme universitaire et de choisir une profession qu'elle serait capable d'exercer.

Je tiens à remercier le député de Beaches de nous avoir fait part des divers points de vue dont notre parti et, je crois, toutes les personnes rationnelles et sensibles dans le pays devraient en tenir compte. Ce n'est pas le cas du projet de loi à l'étude.

Cette mesure législative me consterne, c'est le moins que je puisse dire, monsieur le Président. Elle comporte certaines injustices qui vont au-delà de la question des handicapés physiques. Je voudrais parler de certains secteurs de ma circonscription. Le projet de restreindre les crédits, de ne pas assumer une juste part des dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire, constitue véritablement une décision dramatique, stupide et injuste. Dans la circonscription que je représente actuellement, qu'il s'agisse de Port Hardy, Powell River ou de n'importe quel point situé au nord de l'île de Vancouver et de la côte de la Colombie-Britannique, les étudiants d'université doivent non seulement faire face à une augmentation des droits de scolarité en général, mais également à des frais de pension extrêmement importants, outre certains autres frais accessoires liés à l'enseignement. Pour bon nombre d'entre eux, il n'y a pas d'emploi dans cette région, aucune possibilité pour les jeunes de gagner l'argent qui leur permettra non seulement de faire face à la hausse des coûts qui leur est imposée au niveau universitaire, mais également de payer leur pension et leur transport et de répondre à leurs autres besoins. Le projet de loi à l'étude crée une énorme injustice à l'égard des habitants de ces localités. Un grand nombre d'étudiants du sud de la province, par exemple, vivent actuellement chez leurs parents et sont à leur charge; ils n'assument donc que les frais directs comme les livres universitaires, l'entretien et l'habillement, ce qui coûte déjà bien assez cher. Cependant, à partir du moment où ils ne peuvent plus rentrer chez-eux tous les soirs il n'y a plus aucun espoir pour un grand nombre de jeunes, d'aller à l'université. Ces enfants là n'ont pas la possibilité d'étudier dans une école professionnelle ou technique, ni dans toute autre institution, et cela leur rend la vie extrêmement difficile.

● (1630)

Il est inutile de citer encore une fois les terribles statistiques sur le nombre de chômeurs. Dans des agglomérations comme Powell River, Port Alberni ou Campbell River, il n'y a aucune possibilité d'emploi pour les jeunes. Ils restent donc là à se tourner les pouces. Une des choses les plus désolantes que je vois chaque jour quand je suis dans ma circonscription, ce sont les jeunes qui passent leur temps dans des centres commerciaux, à ne rien faire. Nous avons une génération qui est au point mort. Leur intelligence et leur énergie physique sont gaspillées, et on leur enlève la possibilité de faire œuvre utile pour le pays, à cause de mesures législatives comme celle qu'on nous propose aujourd'hui. Il est renversant de constater à quel point cette mesure est discriminatoire, car le gouvernement refuse de faire sa part quand il s'agit d'assurer une fonction vitale pour le pays.

J'ai travaillé à l'élaboration d'un projet en compagnie d'un professeur de génie électrique. Il voulait en arriver à une décision. Il comptait parmi les chanceux qui ont un emploi et un salaire satisfaisant. Ses fonctions l'amenaient à travailler comme expert-conseil et à enseigner à des étudiants diplômés, ce qui lui plaisait beaucoup. Son travail de consultant lui permettait de rester à la page et il était en mesure de fournir à ses étudiants le genre d'information qui leur servirait à bâtir leur